

3425



Palais

101

L'ADMINISTRATION

ET LES

DÉPENSES DES COLONIES

FB
325.31
CLA

RÉPONSE

à

M. LEROY-BEAULIEU

PAR

J. CLAVIUS-MARIUS

Conseiller Général.



SAINT-PIERRE (MARTINIQUE)

Imp. du journal « L'Echo de la Martinique »

Rue Caylus, 5

1897

60382

Digitized by Google
Bibliothèques
Ville de Saint-Pierre

UNIVERSITY OF
WEST INDIES
LIBRARY

W. LEWIS BENTLEY

FB
325.31
CLA

L'ADMINISTRATION
ET LES
DÉPENSES DES COLONIES



RÉPONSE
à
M. LEROY-BEAULIEU
PAR
J. CLAVIUS-MARIUS
Conseiller Général.



60382


SAINT-PIERRE (MARTINIQUE)
Imp. du journal « L'Echo de la Martinique »
Rue Caylus, 5
—
1897

L'ADMINISTRATION
ET
LES DÉPENSES DES COLONIES

RÉPONSE A M. LEROY-BEAULIEU

PAR

J. CLAVIUS-MARIUS



Sous ce titre : *L'Administration et les Dépenses des Colonies*, M. Paul Leroy-Beaulieu a publié récemment dans le *Journal des Débats* un article sur lequel il importe d'insister. Les idées exposées dans ce document sont celles qui paraissent, à l'heure actuelle, dominer dans certains milieux : tout pour les nouvelles colonies, rien pour les anciennes.

Nous analysons l'article de M. Leroy-Beaulieu et nous en citons les passages les plus importants, nous réservant de démontrer ensuite — et d'une façon définitive, il faut l'espérer — que cette théorie nouvelle ne saurait être adoptée sans violer à la fois le droit et l'équité.

M. Leroy-Beaulieu rappelle que le budget des colonies a presque exactement doublé en dix ans, et que la dépense actuelle n'est nullement justifiée. Toutefois, ajoute-t-il, s'il ne s'agissait que des grandes colonies en voie de formation, Madagascar, le Soudan français, le Congo français, le Tonkin même, il n'y aurait pas lieu de s'élever contre les sacrifices consentis par la métropole.

Rien d'étonnant à ce qu'on dépense près de douze milliards.

lions pour Madagascar, vingt-cinq millions pour le Tonkin, sept millions pour le Soudan. Ce ne sont pas des charges qui grèvent le budget métropolitain.

« Ce qui est inexcusable, ce sont les largesses sans fin et sans but, sans profit ni métropolitain ni colonial, pour de vieilles possessions qui, depuis longtemps, devraient se suffire à elles-mêmes. »

Pensez donc ! La Martinique coûte 2.212.000 francs, la Guadeloupe, 1.435.000 francs, la Réunion, 4.146.000 francs ! Voilà de l'argent dépensé sans aucune raison et par suite d'un véritable système de gaspillage méthodiquement organisé !

E: pour tenter de justifier de semblables appréciations, M. Lerooy Beaulieu s'exprime de la façon suivante :

Le budget des colonies monte à 83.728.000 francs ; il faut se garder de croire que ce soit là l'ensemble des dépenses publiques coloniales ; il convient d'y joindre 95.664.700 fr. de dépenses inscrites aux budgets locaux ; c'est donc en tout, dit M. Siegfried, 176.392.233 fr. que dépensent nos colonies.

Or, ces budgets locaux fourmillent d'abus. Si la métropole est obligée de se charger pour les colonies d'une somme d'environ 80 millions de francs, cela vient de ce que les Conseils généraux ou municipaux des colonies jugent à propos de décharger leurs budgets locaux de toutes les dépenses que la bonne et aveugle mère-patrie veut bien prendre à son compte.

Est-ce à dire que les budgets locaux des colonies soient pauvres et mesquins ? Nullement ; la plupart, au contraire, sont très au large mais ceux qui les dressent, conseillers généraux ou municipaux, se plaisent à y introduire les dépenses facultatives les plus fantaisistes et les plus inutiles. Les colonies prétendent qu'elles ne peuvent prendre à leur compte des dépenses qui les concernent seules, parce qu'elles tomberaient alors en déficit. M. Siegfried leur répond excellemment :

« Ce déficit provient le plus souvent de l'exagération des dépenses facultatives et n'existerait pas si elles étaient réduites au strict nécessaire. »

A quoi donc les colonies emploient-elles ces sommes énormes des budgets locaux qui montent, pour l'ensemble, à 95 millions ? L'emploi qui a toutes leurs préférences, c'est l'entretien de fonctionnaires. La métropole pourvoit déjà, sur son budget propre, à ce que les fonctionnaires ne soient pas trop rares aux colonies ; les Conseils généraux des colonies, survenant ensuite avec leurs budgets locaux, ont soin que les fonctionnaires pullulent. Voilà pourquoi et comment la colonie française est essentiellement une colo-

nie de fonctionnaires, les uns entretenus par le budget métropolitain, les autres par le budget colonial.

Il est une autre remarque qui ressort de cet examen, écrit avec sagacité M. Siegfried, c'est que les dépenses de personnel sont dans une proportion absolument exagérée comparativement aux dépenses de matériel. » Or, si vous prenez la peine de réfléchir, ce qui est productif en général, ce sont les dépenses de matériel; si vous faites une route ou une voie ferrée, si vous achetez une drague pour un port, voilà les dépenses de matériel, cela peut être utile; si vous nommez toute une légion d'inspecteurs, même d'inspecteurs de l'agriculture, vous risquez fort que cela ne serve à rien.

Bien loin de servir, tous ces fonctionnaires superflus nuisent; d'abord, il faut qu'ils justifient leur existence, c'est-à-dire qu'ils réglementent, multiplient les formalités et la paperasserie; ensuite, ils donnent le ton dominant aux colonies, ils y mettent en honneur, l'esprit et les mœurs bureaucratiques qui sont singulièrement opposés dans les colonies, plus encore que dans la métropole, à l'initiative des particuliers et des sociétés.

Le remède paraît tout trouvé : la France paye tout au moins 15 à 20 millions de trop par an dont se déchargent sur elle les budgets locaux des colonies, uniquement pour multiplier les parasites et les obstacles au libre développement commercial et agricole. Il faut dégager non pas du jour au lendemain, mais par cinquième chaque année, le budget métropolitain de toutes les sommes qu'il paye pour les colonies parvenues à l'âge adulte, c'est-à-dire qui datent de plus de quarante ou cinquante ans; les colonies inscriront à leurs budgets locaux toutes les dépenses qu'elles rejettent aujourd'hui sur la métropole et, par contre, elles supprimeront de ces mêmes budgets locaux les dépenses fantaisistes où elles se complaisaient aujourd'hui; il faut revenir sur le sénatus-consulte de 1866, qui met à la charge de la métropole des services dont, en tout pays et notamment en Angleterre, les colonies ont le fardeau.

Le gouvernement français peut-il obliger les colonies adultes à supporter toutes leurs dépenses civiles, celles de la gendarmerie, et à contribuer même, dans une certaine mesure, aux dépenses militaires? Nous le pensons.

Quelques personnes nous opposeront peut-être le *self government*, d'après lequel les Conseils locaux doivent avoir la libre disposition des ressources coloniales.

Ici, il faut répondre avec clarté : les peuples latins, la France, l'Espagne et le Portugal, qui conduisent, d'ailleurs, fort médiocrement leurs colonies et ne savent pas les conserver, sont les seuls qui transportent sans discernement et sans restriction les institutions électives dans leurs dépendances d'outre-mer, qui fassent dans leur Parlement une place aux députés coloniaux; la France, en plus, établit des Conseils généraux avec des pouvoirs étendus dans des colonies qui ne comportent pas cette institution ou qui ne la comporteraient qu'avec certaines précautions et sous certains contrôles.

M. Siegfried a eu l'heureuse idée de comparer le régime admi-

nistratif des colonies anglaises avec celui des colonies françaises. Les Anglais se sont bien gardés de transporter toutes leurs institutions électives dans les colonies qui ne sont pas habitées par des hommes de race blanche. Cinq colonies anglaises n'ont pas de conseils législatifs; seize ont un conseil législatif entièrement nommé par le Gouverneur, parmi ces seize on trouve: la Trinité, Tabago, Sainte-Lucie, la Grenade, Hong-Kong, la Côte-d'or, Lagos, Sierra-Leone; neuf colonies ont un conseil nommé en majorité par le Gouverneur et le reste à l'élection, notamment Maurice, la Jamaïque, la Barbade.

Nous croyons que nos vieilles possessions coloniales gagneraient à être soumises au régime de la Barbade, de la Jamaïque et de Maurice, bien autrement prospères que la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe.

Mais, en tout cas, le budget métropolitain ne peut continuer à être chargé d'une vingtaine de millions de francs de dépenses qui incombent aux colonies adultes. Les vrais partisans de l'expansion coloniale et de la France doivent combattre de pareils abus qui discréditent la colonisation française et la rendent inefficace.

Nous avons tenu à reproduire tout ce long extrait pour bien établir que nous nous trouvons en présence d'une véritable campagne organisée contre nous tant au Parlement que dans la presse.

Nous allons essayer d'établir toute l'injustice des violentes attaques sous lesquelles M. Leroy-Beaulieu tente de nous accabler.

I

M. Leroy-Beaulieu est, tout le monde le sait, un économiste distingué. Mais aussi, ce que nul n'ignore, il a toujours fait partie de ceux qui se sont résignés à la République, lorsqu'ils n'ont pu faire autrement. Économiste, partisan du libre-échange, s'il accepte pleinement la liberté dans l'ordre économique, c'est parce que la doctrine du *laissez-faire* et du *laissez-passer* est encore, pour les capitalistes puissants de l'école de Léon Say, la meilleure défense contre un prolétariat qui reste insuffisamment organisé. Mais, en politique, il ne se résigne point aisément à l'égalité avec toutes ses conséquences; et, de même, il n'entend pas que les vieilles colonies, où les syndicats puissants ne peuvent plus rien glaner, coûtent un centime à la mère-patrie.

Comptable habile, il a dressé le compte de profits et

pertes; et, comme à son avis, les pertes l'emportent sur les profits, il nous lance l'anathème et nous refuse tout crédit. Il paraît que dès qu'une colonie date de plus de quarante ou cinquante ans, elle parvient à l'âge adulte; et que, de ce moment, elle doit vivre à son compte.

Il faudrait pourtant s'entendre, si l'on veut se reconnaître au milieu des accusations contradictoires qui s'accumulent contre nous, et auxquelles il a été si souvent victorieusement répondu.

Il nous souvient qu'une fois à la tribune, notre ami, M. Deproge, démontrait que près de la moitié des départements coûtent plus qu'ils ne rapportent. Est-il cependant jamais venu à l'esprit de personne de demander que ces départements fussent abandonnés à leur sort malheureux, et que la collectivité cessât de faire pour eux des sacrifices? Non certes.

C'est qu'au dessus de ces questions de chiffres il est une idée plus élevée, celle de l'intégrité de la patrie et de la solidarité de tous les citoyens. Une nation vit avant tout de la conscience même de son unité; c'est là sa force et sa raison d'être. Elle forme un tout indivisible, d'autant plus puissant que toutes les parties sont attachées par un lien plus étroit. L'idée de race elle-même se subordonne à l'idée de patrie, témoin l'Alsace-Lorraine dont les populations, de race allemande pourtant, s'étaient si fortement soudées à la patrie française.

Mais, pour un économiste, rien n'est sacré. Il n'écoute que la voix des chiffres. Suivant le mot d'Anatole France, il compte les meubles même quand la maison brûle. Et c'est à l'heure critique où nous nous débattons dans les affres d'une situation que jamais aucun peuple n'a traversées, que le calculateur implacable, au lieu de nous tendre une main secourable, voudrait extraire de notre pays épuisé par tant de calamités ses dernières ressources, la suprême réserve qui prolongera peut-être notre agonie.

Si la métropole dépense pour ses colonies, n'est-ce pas justice? Quand un pays possède, comme la France, un empire

colonial d'une superficie de 2,981,900 kilomètres carrés, habitée par plus de 32 millions d'habitants, est-ce qu'il peut avoir la prétention de faire rendre à cet immense domaine, du jour au lendemain, des revenus rémunérateurs? Il y faut beaucoup d'argent et aussi beaucoup de temps, sans compter les tâtonnements, les mécomptes et les pertes, d'autant plus considérables que les dépenses se font sans contrôle, sans direction, sans plan d'ensemble, au gré d'une politique qui se modifie et se transforme chaque jour, tournant au vent des ministères éphémères qui se succèdent sans avoir rien produit ni même rien fécondé.

Mais, il est facile de s'en rendre compte, toutes ces doléances ne viennent que comme autant de prétextes à l'appui d'un projet longuement médité, depuis longtemps poursuivi, et qui s'étale aujourd'hui avec audace, comptant sur le succès.

L'hostilité contre nous ne date pas d'hier au *Journal des Débats*. Cet organe vénérable, qui fut en tout temps du parti de la résistance au progrès, — légitimiste intransigeant sous la première Restauration, philippiste sous la deuxième, républicain en 1848, libéral puis rallié sous l'empire, en fin centre-gauche sous la République actuelle, — cet ancêtre de la presse moderne a toujours eu contre les colonies les mêmes idées. Sur ce seul point, il n'a jamais varié. Au surplus, n'a-t-il pas été l'organe constant de ce syndicat des raffineurs auquel nous devons en grande partie nos malheurs actuels?

Les critiques d'aujourd'hui, qui ne sont que la réédition de celles si souvent formulées, portent sur deux points : d'une part, au point de vue financier, nous devons payer tout ce que nous coûtions ; d'autre part, au point de vue politique, n'étant pas de pure race blanche, nous ne devons avoir ni représentation au Parlement, ni conseils électifs locaux.

M. Leroy-Beaulieu qui n'est pas seulement économiste, mais aussi naturaliste, a fait une grande découverte. Il a trouvé le moyen de reconnaître le moment où une colonie arrive à l'âge adulte. Cela se produit après quarante ou cin-

quante ans au plus, — apparemment quarante pour les petites et cinquante pour les grandes. — A partir de cet âge, il faut qu'elles se suffisent à elles-mêmes.

Comme conséquence, non seulement quand elles seront éprouvées on ne doit point leur venir en aide, mais encore on doit leur imposer toutes les dépenses qui, de leur fait, même indirectement, incombent à la métropole. Et voilà la Martinique transformée en puissance militaire à laquelle on impose les dix-huit cent mille francs employés à la garder !

Et l'on invoque l'exemple de l'Angleterre et de ses colonies ! Est-ce que nous ne savons pas tous ici que l'Angleterre vient de faire de l'île Sainte-Lucie une véritable citadelle, un arsenal redoutable où ses flottes pourront relâcher et s'approvisionner en cas de guerre, pour faire de la mer des Antilles une mer entièrement anglaise sur laquelle le drapeau français n'aurait plus le droit de flotter ? Et qui donc osera soutenir avec M. Leroy-Beaulieu que ces dépenses énormes, colossales, ont été faites aux frais de Sainte-Lucie ?

On sent donc pleinement que ces querelles budgétaires ne sont que prétextes à nous affamer. Et quand on voit M. Leroy-Beaulieu nous reprocher le parasitisme des fonctionnaires, n'est-on pas tenté de sourire et de lui rappeler que ce n'est pas en parlant de nous, qu'un économiste de son nom dénonçait le parasitisme administratif comme un chien dent redoutable qui envahit de plus en plus la société française ?

II

M. Leroy-Beaulieu nous reproche de n'être point assez imposés ; d'autre part, il nous accuse de gonfler notre budget de dépenses fantaisistes. De là à conclure qu'il n'y a qu'à nous imposer davantage et à mettre à notre compte les 2,212,000 fr. que nous coûtons, paraît-il, à la Métropole (1),

(1) Les dépenses militaires faites pour la sécurité nationale amendent dans ce chiffre pour 1,858,457 francs. Quant aux 498,214 francs qui restent et dont il faut déduire le contingent qui nous est imposé déjà et le bénéfice réalisé sur les mandats-poste, n'est-il pas juste de soutenir qu'ils constituent à bon droit les frais généraux du commerce total entre la France et la Martinique qui s'est élevé en 1895 à 35 millions de francs.

il n'y a qu'un pas ; et ce pas, M. Leroy-Beaulieu l'a vite franchi.

Il est pourtant économiste, cet ennemi qui n'a jamais désarmé ; mais, dès qu'il s'agit de nous, il oublie les principes qu'il enseigne, principes inséparables de son nom, et que la science orthodoxe, dont il est un des prophètes, a si souvent proclamés.

A l'en croire, nous serions de véritables Etats, appelés à en remplir toutes les fonctions, un organisme complet devant mouvoir par sa propre impulsion, pourvoir à des besoins qui lui sont étrangers, et vivre d'une vie qui ne serait pourtant ni indépendante ni autonome, puisque le *souverain* garderait, avec droit de haute et basse justice, le pouvoir de nous dicter sans conteste ses volontés, après la suppression de toute représentation. Obéir et payer sans murmurer, tel serait notre lot. Et dans le siècle du suffrage universel, nous seuls, les parias mis au ban de la société civilisée, nous serions placés sous le régime absolu de la conquête et de la force brutale.

Il oublie que nous sommes, nous aussi des parties du territoire national, plus éloignées, certes, mais rattachées à la grande patrie commune par des liens séculaires, françaises, depuis des siècles, avant la Corse, avant la Savoie, avant Nice ; et qu'il y aurait une suprême injustice à exiger de nous ce qu'il n'est venu à l'esprit de personne de réclamer des départements.

Jamais, en effet, on n'a pensé à décréter que la Corse, — et c'est une île comme la Martinique et la Guadeloupe, — paierait ses magistrats et ses gendarmes, ses fonctionnaires d'Etat, et les soldats et les marins chargés de défendre ses territoires et ses côtes. La nation n'a pas voulu et ne voudra jamais constituer chaque département en un petit Etat dans l'Etat, ayant son armée distincte, sa justice particulière, son administration indépendante. Le principe de l'unité nationale qui fait la force de la France, s'y oppose. Et la condition de sa grandeur, c'est que ses enfants, où qu'ils se trouvent, aient tous une même langue, une même âme, un même

idéal, un même passé de joies et de deuils sous une loi commune.

Les grandes idées d'équité et de solidarité ne s'opposent pas moins à cette conception dangereuse qui, enlevant à l'Etat la charge et, par suite, le contrôle et la direction des intérêts généraux auxquels est liée l'existence de la France, menacerait sa vitalité même et détruirait sa force de résistance contre l'ennemi extérieur.

Si notre patrie est divisée en départements, ces divisions, purement administratives, n'ont jamais été établies pour diminuer la cohésion nationale. Et à moins d'admettre qu'il y a intérêt à relâcher les liens entre la Métropole et ses colonies, depuis si longtemps françaises de cœur et d'âme, comment soutenir qu'elles nous concernent seules, ces dépenses improprement appelées de *souveraineté* et qui seraient mieux comprises sous le titre de *dépenses d'Etat* ?

III

Est-il vrai que nous sommes aussi peu imposés qu'on le dit, et pense-t-on qu'il soit possible d'ajouter encore au lourd fardeau sous lequel nous sommes près de succomber ? Il serait cependant prudent de mesurer nos forces avant de nous imposer de nouvelles charges, et de vérifier si nous pourrions les supporter sans être écrasés.

Il y a beau temps que la Martinique est sortie des périodes légendaires où les doublons d'Espagne se remuaient à la pelle et étaient monnaie courante. Cet âge d'or que quelques vieillards, — malheureux survivants des jours prospères, — se rappellent encore avec regret, est bien loin de nous. Ce n'est même plus l'âge d'airain que nous traversons, mais *l'âge de papier*.

Assailli par des malheurs que beaucoup d'autres n'eussent point supportés sans périr, notre pauvre petit pays, — rendu plus cher par les épreuves subies, — se débat aujourd'hui dans une crise épouvantable, et ne veut point mourir. Cependant sa vie elle-même est peut-être atteinte. Par l'incendie de 1890, par le cyclone de 1891, il a vu diminuer son

avoir de plus d'une centaine de millions. Et c'est l'effort accumulé de plusieurs siècles de travail qui a disparu en quelques instants. L'avalissement des prix de sa principale denrée d'exportation est venu mettre le comble à sa détresse,

Dans un grand pays, quelles que soient les pertes subies du fait de la lutte contre les forces de la nature, la richesse publique s'alimente à mille sources. L'industrie, multiple en ses entreprises diverses, crée chaque jour des produits nouveaux, des valeurs nouvelles. Entamée sur un point, sur un autre elle compense les pertes. Partout circule un souffle puissant qui distribue la vie et l'aisance. L'activité nationale, en ses manifestations sans nombre, fait passer, dans toutes les veines de la nation comme une sève nourricière qui entretient et fortifie le corps social. L'étranger lui-même, de tous les points du monde connu, apporte ses trésors en échange des marchandises variées qu'une fabrication puissante retire de milliers de machines. Puis, à son tour, l'agriculture, éclairée par la science, augmente ses rendements et peut combattre la concurrence étrangère. Et si la lutte devient inégale, c'est l'Etat lui-même qui intervient; c'est, grâce à la doctrine protectionniste, presque partout appliquée aujourd'hui, la collectivité qui accourt à l'aide et jette en quelque sorte dans la mêlée, comme une réserve irrésistible, toute la masse et toute la richesse d'un peuple pour décider la victoire en faveur d'une industrie en péril.

La guerre entre les nations ne se fait plus, en effet, à coups de canon, mais à coups de primes et de tarifs protecteurs. L'Allemagne, jalouse d'ajouter à sa puissance militaire la suprématie commerciale, mobilise ses capitaux et ses commis-voyageurs. C'est, dans le monde entier, une invasion nouvelle, grâce à laquelle elle espère détrôner la France et l'Angleterre, et entraîner la ruine des industries rivales. Elle a fait de ses commerçants autant de soldats combattant pour la grandeur et la prospérité de la patrie allemande.

Dans cette lutte sans merci, il n'est point de sacrifices qu'elle ne fasse; et c'est son budget qui alimente les forces de ses commerçants et de ses industriels. Elle a inauguré le système désastreux des primes à la production sucrière,

ystème que la France et les autres pays producteurs ont été entraînés à adopter aussi pour ne pas être vaincus.

C'est donc contre l'ennemi commun que nous luttons ; et c'est nous qui sommes blessés à mort, nous, colonies, que l'égoïsme de certains métropolitains, dont M. Leroy-Beaulieu se fait le porte-paroles, voudrait sacrifier sans pitié. Nous pourrions dire sans exagération que jamais, au temps des luttes héroïques, armée anglaise débarquant sur nos rivages ne nous fit autant de mal, et ne causa autant de ruines que cette bataille économique où, abandonnés sans défense aux assaillants, pour appuyer la France et son commerce, nous succombons, — trop éloignés pour que notre voix se fasse entendre, trop calomniés pour obtenir jamais secours et justice.

IV

Et comment nous sauver ?

Livrés à nos propres forces, attaqués de toutes parts, en butte aux assauts d'une guerre industrielle implacable, nous nous sommes vu, par les lois douanières, fermer tous débouchés sur les marchés étrangers. C'est nous qui subissons les représailles ; c'est contre nous que se retournent les armes forgées contre l'ennemi.

Et pour nous enlever le droit de murmurer, pour étouffer nos cris et nos protestations, voilà que M. Leroy-Beaulieu, nous traitant comme une sorte de légion étrangère, nous refuse le titre de Français et tente de déshonorer notre agonie !

Quand, pour assurer la victoire d'une armée, on sacrifie un régiment, on ne cloue pas son drapeau au pilori et l'on accorde au moins, à ceux qui meurent pieusement pour la patrie, l'hommage attendri d'une pitié reconnaissante. Mais non, cela serait trop beau ! Et l'injustice est tellement flagrante, si monstrueuse, que la calomnie seule peut la voiler et la couvrir !

Est-ce qu'en effet il est possible, sans injustice, de comparer nos vieilles colonies à ces Etats puissants qui se suffisent à eux-mêmes et dont les réserves inépuisables, — produit épargné, pendant des siècles, du travail de tant de généra-

tions, — s'ajoutent aux capitaux, chaque jour créés par une industrie qui a le monde entier pour tributaire et pour client?

Ce que nous produisons, ce qui nous sert à l'échange des objets indispensables à une existence qui, depuis longtemps, n'a plus rien de luxueux, nous ne pouvons l'écouler que par une seule voie. Toutes les autres nous sont fermées. Ainsi le veulent les exigences de ce régime douanier dont M. Siegfried nous vante les bienfaits, quand nos propres produits n'en sont pas même exemptés.

Il faut que nous allions en France subir la concurrence des puissants betteraviers contre lesquels nous ne pourrons jamais lutter à armes égales; car, M. Siegfried l'a dit, et M. Leroy-Beaulieu l'approuve : IL NE FAUT PAS ENCOURAGER NOTRE INDUSTRIE, CELA NUIRAIT AUX OUVRIERS FRANÇAIS !!! ... Les betteraviers aussi sont Français : et nous ne le sommes plus, apparemment? Où donc est le texte qui nous a mis hors la loi et défendu de vivre à l'ombre de ce drapeau pour lequel tant des nôtres sont morts en héros, sans jamais murmurer?

Riches naguère, pauvres maintenant, nous consommons sans pouvoir produire l'équivalent de notre consommation. Nous sommes rongés par un change usuraire dont le Trésor métropolitain provoque et maintient l'élévation, et encaisse les profits. Bien plus, avec ces bénéfices prélevés sur notre misère, on nous menace, pour comble de malheur, de faire sauter notre Banque.

Les propriétés rurales ont perdu les trois quarts de leur valeur; les immeubles de ville se déprécient de plus en plus. La confiance disparaît. Les ruines s'accumulent.

Chaque jour s'écroule quelque fortune. Les plus solides sentent déjà de toutes parts craquer leurs assises et sont minées au point que, si le secours attendu ne se montre pas, bientôt se réalisera au milieu de nous la seule égalité qui nous soit désormais applicable : l'égalité dans la misère.

Pourtant c'est ce moment où nos forces s'épuisent, et où nous jetons à la France un appel désespéré, que l'on choisit pour nous porter le dernier coup, le coup de grâce!

Et l'on ne voit pas qu'à agir ainsi, qu'à affamer des populations dévouées jusqu'au sacrifice, la France ne gagne rien ; que son commerce ne pourra plus rien vendre à des gens ruinés, que *les capitaux métropolitains engagés dans nos colonies seront perdus*, et que la production nationale sera, par le fait même, privée de ces débouchés que l'on entend lui réserver.

V

Où donc trouverons-nous, d'ailleurs, le moyen et les ressources pour supporter 2,200,000 francs de dépenses nouvelles ? Plus exigeant encore que MM. Bizille et Charles Roux, M. Leroy-Beaulieu recommande de nous les imposer par cinquième, chaque année, jusqu'à ce que la charge soit complète !

Pour y arriver, le financier économiste nous dit : Réduisez vos dépenses.

Ah ! qu'il est facile de prêcher l'économie quand ça ne coûte rien ! Et comme M. Leroy-Beaulieu ferait bien de généraliser, et d'adresser aussi ses exhortations à la métropole, lui qui constatait quelque part que la plupart des nations modernes, la France surtout, se laissent entraîner à grossir indéfiniment leurs budgets, et que les fautes des législateurs, leurs entraînements, leur incurie, ont une large part dans ce débordement de dépenses (1).

Mais non, l'économie n'est plus qu'un article d'exportation, bon pour les colonies. Et c'est quand, chaque année, le budget national s'enfle par tant de causes diverses, — dans lesquelles le gaspillage sans contrôle et l'expansion du fonctionnarisme figurent au premier rang, — que l'on nous demande de donner l'exemple (2).

(1) Paul Leroy-Beaulieu. — *Précis d'économie politique*, page 396.

(2) La catégorie des fonctionnaires civils, en activité ou en retraite, se compose, d'après le dernier recensement de la France, d'environ un million de sujets. Sur 37 personnes qui passent dans la rue, il y en a donc une, en moyenne, qui directement vit sur le budget, c'est-à-dire de la bourse publique, et dont la destinée en ce monde consiste à s'occuper des affaires des autres. A ce million de gens consacrés aux besognes pacifiques s'ajoute plus d'un demi-million réservé aux soins de la guerre. Il

Il semble vraiment, à entendre nos adversaires, que chez nous on mange de la brioche pendant qu'en France on se contente de pain !

M. Leroy-Beaulieu nous accuse de dépenses exagérées, et ce sont les conseils locaux qu'il en rend responsables.

En 1887, les dépenses des colonies, au budget métropolitain, compensation faite des recettes, étaient d'environ 38 millions ; en 1897, dix ans après, elles sont de plus du double et atteignent 83 millions. C'est, dit à ce propos *l'Intransigeant*, le gaspillage organisé par une bande d'aigrefins parlementaires, maîtresse de la majorité, et qui considère les colonies comme un fromage de Hollande destiné à nourrir et à loger les myriades de rongeurs budgétivores qu'elle traîne à sa suite.

Au lieu de regarder la réalité en face et d'entreprendre de faire disparaître les abus, on trouve plus commode et plus profitable de nous les faire payer ! On fait campagne pour égarer l'opinion publique, en rejetant sur nous toute la responsabilité d'un mal dont nous sommes les premiers à souffrir.

Mais ces dépenses fantaisistes qu'on nous reproche si souvent, il faudrait pourtant les signaler et les indiquer d'une façon moins vague.

M. Leroy-Beaulieu a de l'autorité. Son nom est une puissance. Où les autres auraient besoin de démontrer et de prouver, il procède par affirmation. Il a donc, plus que tout autre, le devoir de se renseigner, car il parle *ex cathedra*, et dans un certain monde sa parole vaut parole d'Évangile. Pour *l'Eglise économique*, c'est une façon de pape.

Avant de lancer son encyclique et de fulminer l'excommunication, a-t-il ouvert notre budget, l'a-t-il parcouru et étudié ? Connaît-il notre pays ? Est-il au courant de ses be-

est ainsi, sur notre sol natal, 1 individu sur 24 (soit 40/6) chargé de confectionner nos lois, de juger nos différends, d'arrêter nos malfaiteurs, de signer des traités, de prendre part aux batailles, de nous instuire et de nous faire payer l'impôt. (*Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1888, page 91). Dieu merci ! la proportion est, quoi qu'en dise M. Leroy-Beaulieu, bien moindre chez nous.

soins, des fonctions diverses que l'Etat-colonie a à remplir, et pour parler comme lui, des procédés de nutrition, de distribution et de circulation de notre organisme colonial ? Sait-il ce qui nous manque et ce qui surabonde ? A-t-il des notions précises sur nos mœurs, sur notre genre de vie, notre état économique ?

Il semble, cependant, qu'avant de prononcer un verdict sans appel le juge doit étudier le dossier de l'accusé et entendre sa défense.

VI

En parcourant notre budget pour 1897, tout homme de bonne foi constatera qu'en majeure partie les dépenses qui y sont inscrites sont pleinement justifiées.

Nous ne parlerons que pour mémoire des dépenses obligatoires, — en comprenant l'instruction primaire, ces dépenses s'élèvent à environ 2.050.000. — Celles-ci, c'est l'Administration, et, par suite, le pouvoir central qui en a le contrôle souverain, et elles ont été toutes votées sur sa proposition. Si elles sont excessives, — ce qui reste à démontrer, — la faute n'en peut donc remonter à nos conseils électifs. Bien au contraire, ils ont souvent lutté, sans succès, pour les faire réduire. Si, loin de décroître, elles augmentent, n'est-ce pas toujours par abus d'une force et d'un droit contre lesquels nos protestations n'ont jamais pu prévaloir ? Il nous serait facile d'en citer des exemples. Bornons-nous à rappeler les dépenses de la douane, de la direction de l'intérieur et tant d'autres, — de la douane surtout dont le nombreux personnel et le matériel coûtent en chiffres ronds 425.000 francs, en augmentation de plus de 250.000 francs (1).

Quant aux dépenses facultatives, si on met à part les services financiers, qui ont un caractère quasi-obligatoire puisque sans eux l'impôt ne rentrerait pas, sur quels chapitres opérer ces retranchements considérables sans lesquels nous n'aurions pas la faculté d'inscrire de nouvelles charges ?

(1) Il n'est pas inutile de faire remarquer que notre personnel de fonctionnaires, grâce au *supplément colonial*, nous coûte, pour les mêmes services, deux fois plus cher qu'en France.

Il est vrai que l'on parle du *scandale* des secours et pensions, sans vouloir reconnaître que, dans un pays où l'assistance publique est à l'état rudimentaire, et où la collectivité remplit si peu ses devoirs de solidarité sociale, ces secours doivent fatalement suivre la même progression que la misère générale. Au surplus, leur chiffre, qui est d'environ 65.000 francs, retranché d'un budget de plus de cinq millions, ne représenterait qu'une économie de 1.30 0/0.

Les travaux de route dont nos récents malheurs ont nécessité l'augmentation et qui coûtent en matériel plus de 600.000 francs, peuvent-ils être réduits dans un pays à communications difficiles et où la nature elle-même nous oblige à de perpétuels recommencements ?

Où donc trouver ces retranchements ? Et comme nous serions reconnaissants à M. Leroy-Beaulieu de nous les signaler !

Sinon, pour lui donner satisfaction, c'est à notre population, qui n'en peut mais, qu'il faudra s'adresser pour augmenter de 50 0/0 les impôts existants.... Car l'Institut lui-même n'a pas encore enseigné les moyens de demander plus au budget sans rien prendre au contribuable.

Il nous reste maintenant, après avoir examiné l'article de M. Leroy-Beaulieu aux deux points de vue économique et financier, à apprécier les tendances politiques auxquelles obéissent nos ennemis.

VII

Ce n'est point d'aujourd'hui que l'école à laquelle appartient M. Leroy-Beaulieu demande pour nos vieilles colonies, sans distinction, un traitement d'exception. Pour cette école, l'idéal, c'est le système anglais qui comporte la subordination de toutes les races à la race anglo-saxonne. Dans les colonies de nos rivaux, l'élément blanc doit être l'élément dominant : pas de représentation au Parlement national, pas de conseils électifs. Cette liberté anglaise que l'on prône tant n'est pas faite pour les races inférieures, nées pour servir ou pour disparaître.

Pour rendre plus palpables les avantages de ce système,

M. Leroy-Beaulieu ajoute que les colonies anglaises ne coûtent rien à la métropole. On sait comment cette affirmation imprudente, contredite par les faits, a été démentie à la tribune par M. Etiennæ. Mais ce n'est pas lui seul que l'on pourrait citer.

Un des membres du ministère actuel, M. Rambaud, dans l'introduction à la traduction d'un remarquable ouvrage de M. Seeley sur l'expansion de l'Angleterre, s'exprimait en ces termes :

L'Angleterre dépense énormément pour des travaux publics, routes, canaux, chemins de fer en pays lointains. Elle en dépense bien plus encore à entretenir des garnisons dans leurs places et des flottes sur leurs côtes; or, on sait qu'un soldat coûte deux fois plus cher dans les colonies que dans la métropole, sans compter toutes les dépenses incidentes, telles que constructions de forteresses coloniales, envois soudains de troupes à de grandes distances, dans des conditions de hâte qui augmentent encore les frais.

Et il ajoute :

L'Angleterre, *n'ayant plus le droit de les taxer*, n'en retire aucun avantage financier.

C'est un Anglais, M. Goldwin Smith, professeur à l'Université d'Oxford, qui, dans des lettres adressées naguère au *Daily-News*, constate que l'Angleterre n'exerce qu'une autorité purement nominale sur ses colonies; que dès qu'elle veut faire sentir sa main, ou qu'elle refuse de l'ouvrir pour des largesses nouvelles, elle entend formuler des menaces de sécession, de *répudiation*. Et il conclut mélancoliquement : « Nous sommes des empereurs sans revenus et sans pouvoir ». (1)

(1) Enfin, c'est M. Pierre Leroy-Beaulieu — et M. Paul Leroy-Beaulieu ne contestera pas cette *autorité* — qui fait remarquer que le lien qui réunit les colonies anglaises à la mère-patrie est fort lâche; que tandis que celle-ci est obligée d'entretenir une flotte considérable pour leur défense, elle n'a même pas l'avantage pour ses produits d'un traitement de faveur.

« Chacune des possessions bri anniques colonie de la couronne ou colonie autonome, *est maîtresse de ses droits de douane*, et, des tous côtés, des tarifs, en général très élevés, hérissent de barrières presque infranchissables le territoire de l'empire. Le produits des autres dépendances de l'Angleterre et de la métropole elle-même ne sont pas mieux traités à l'entrée d'une colonie que les importations de l'étranger. » (*Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1897 p. 124.)

Pour nous, au contraire, la loi douanière de 1892 nous a enlevé le droit de voter toutes taxes douanières. Et nous sommes tenus de les supporter malgré notre appauvrissement.

Comme on le voit, ces comparaisons, que l'on invoque comme des raisons pour nous opprimer, ne sont même pas des raisons. Laissons donc de côté l'Angleterre.

On sait à quel prix elle a acquis son empire colonial. Si la race anglo-saxonne domine le monde, c'est pour avoir partout détruit les races indigènes ou les avoir réduites à une véritable servitude politique et sociale. Sir Charles Dilke, en 1868, observait que la race saxonne est dans le monde la seule race exterminatrice : « *The only extirpating race.* » Elle a presque détruit les Peaux-Rouges dans l'Amérique du Nord ; elle est en train de détruire, presque par son seul contact, les Maoris de la Nouvelle-Zélande, et d'exterminer dans la région du Cap les populations noires qui combattent pour leur liberté.

VIII

La France, elle, a toujours agi autrement. Elle a prêché l'égalité et la fraternité humaines ; et elle en a appliqué les principes. Républicaine, elle garde les traditions et l'esprit de la grande Révolution. Elle a rendu aux colonies le suffrage universel, elle reconnaît en ses habitants des citoyens libres. Elle leur accorde les institutions des peuples libres, avec le principe même sans lequel ces institutions ne peuvent se développer, c'est-à-dire le droit de représentation.

L'Empire, en nous l'enlevant, nous avait donné au moins la liberté commerciale et l'autonomie financière. Pour nous consoler de la perte de nos droits, il nous procurait, en compensation, la prospérité matérielle. Mais la nouvelle école affiche hautement la prétention de nous tout enlever.

Le sénatus-consulte de 1866, battu en brèche de toutes parts, est menacé de disparaître. On manifeste l'intention de remanier les lois protectrices de nos libertés, au

même titre que de celles de tous les citoyens. On veut nous appliquer un régime d'exception, supprimer tout contrôle indépendant et nous priver même du droit de voter l'impôt, — qui est le premier des droits reconnus au peuple depuis la Révolution.

En nous chassant du Parlement, on sait bien que l'on vengerait les réactionnaires qui ne peuvent pardonner à nos députés d'avoir voté la Constitution de 1875. Car c'est grâce à ceux-ci que cette Constitution, quelque imparfaite qu'elle soit, a fondé définitivement la République.

Ah! si nos représentants étaient de ces nullités comme il en est beaucoup. Mais non, ils osent remplir leur devoir, tout leur devoir. Ils défendent avec énergie les droits et les intérêts de leurs mandants. Ils peuvent aborder la tribune; ils savent y parler avec autorité et faire avorter les projets liberticides de nos ennemis. Ils ne pactisent avec aucune réaction. Ils sont même de ceux qui demandent que la République réalise toutes ses promesses, et, conséquente avec ses principes, fasse enfin, d'un gouvernement issu de la Révolution, le vrai gouvernement d'un peuple libre. Ils sont avec ceux qui veulent dans les lois plus de justice et plus d'humanité, et qui trouvent qu'en France aussi le peuple, le vrai peuple, est trop traité comme une race inférieure.

C'est là leur crime, et c'est pour cela qu'ils doivent disparaître. Après vingt-six ans de République, M. Leroy-Beaulieu et ses amis demandent que nous soyons frappés de déchéance civique parce que nous ne sommes pas de pure race blanche.

Et le pire, c'est que dans cette indignité qui nous assimilerait à des gens frappés par la loi pour vols ou délits contre l'honneur, M. Leroy-Beaulieu englobe les blancs comme lui, qui habitent les colonies! Frappez toujours, crierait-il volontiers dans sa haine contre nous; Dieu reconnaîtra les siens!

Aux amis de M. Leroy-Beaulieu, probablement M. Rambaud, qui est ministre, ne manquera pas de répondre que « la Martinique et la Guadeloupe sont précieuses parce que

quelle que soit la couleur de leurs habitants, elles sont peuplées de citoyens français ». (1)

Puisque la « Plus-Grande-France » est déjà en possession de ses institutions, puisque nos colonies ont leurs conseils élus, puisqu'en jouissant des mêmes droits que les citoyens de la mère-patrie elles acceptent les mêmes charges, les mêmes devoirs et les mêmes périls, puisqu'on ne peut leur reprocher ni crimes contre l'honneur, ni infidélité à la France ; quelles sont donc les puissantes raisons que l'on fait valoir pour tout changer, tout bouleverser et les ramener à un véritable esclavage ?

La France a eu cette gloire, que nul ne lui disputera, d'avoir inspiré aux peuples conquis la sympathie et l'affection. On a souvent dit qu'elle ne savait pas coloniser. Cependant, partout où elle a passé, et même dans les pays dont elle a perdu la domination, elle a laissé quelque chose d'elle-même, de sa langue, de ses mœurs, de ses idées libérales, et comme une partie de son cœur. En se mêlant aux indigènes, elle a créé, comme au Canada et en Louisiane, de vraies races nouvelles.

Ce sont les métis du Canada qui, avec Montcalm, ont combattu jusqu'à leur dernier souffle pour se conserver à la France, tandis que celle-ci les abandonnait et les ignorait, et que, perdant un empire lointain, elle ne croyait livrer que quelques arpents de neige !

Et ces colons, de sang-mêlé pour la plupart, l'aiment encore, maintiennent fidèlement sa langue et s'inspirent de son esprit.

C'est que la France a su toujours s'assimiler les races étrangères. En se fondant avec elles, elle forme comme un alliage résistant et fort dont le titre est si bien français que, sorti du creuset, il résiste à toutes les épreuves du temps, de l'éloignement et de la réparation.

IX

Nos colonies des Antilles et la Réunion ont, en dépit

(1) A. Rambaud, — Préface à *l'Expansion de l'Angleterre*, page 4.

des différences de couleur, une population homogène par son grand amour de la France. Elles gardent sa langue, elles propagent ses idées. Leur ardent patriotisme se manifeste en toutes occasions. Elles savent défendre leur sol. Pour sauver l'honneur national qu'elles ont en dépôt, elles ont déjà donné plus d'une fois la mesure des sacrifices qu'elles peuvent s'imposer.

Au Mexique, les compagnies de volontaires de la Guadeloupe et de la Martinique firent bravement leur devoir, et furent portées à l'ordre du jour. A Madagascar, les enfants de la Réunion ont marché avec les enfants de France; et dans les communes éprouvées d'une campagne meurtrière, ils ont offert, avec abnégation, leur santé et leur sang. Nous avons demandé et obtenu la loi militaire, et, depuis longtemps, nous réclamons vainement le droit pour nos populations de payer entièrement leur dette à la patrie.

Non, ce n'est pas en France que prévaudra jamais cette théorie des races inférieures, grâce à laquelle on légitime toute injustice. Une race a les destinées qu'elle mérite. De même que parmi les hommes chacun doit se juger et s'estimer d'après sa valeur propre, de même, dans une race, il n'est pas vrai que chaque groupement, chaque partie de cette race soit frappée d'une tare originelle, et d'une souillure sur laquelle passerait toute une civilisation sans la laver.

M. Leroy-Beaulieu, qui est un spiritualiste, pense-t-il donc que l'infériorité d'une race se reconnaît seulement à des signes extérieurs? Cependant l'âme humaine ne cesse de se modifier, dans son aspiration vers une moralité supérieure. Chez tous les peuples elle a commencé à se débattre dans la nuit, pour s'éclairer graduellement. L'histoire des superstitions et des erreurs humaines n'est que l'histoire de la recherche de la vérité, de cette vérité idéale dont l'homme poursuit la conquête depuis si longtemps, et qu'un Dieu jaloux semble dérober à ses efforts.

Parce que, au dire des voyageurs, dans l'intérieur de l'Afrique, la race noire est encore à l'état primitif et barbare, parce que le flot civilisateur ne l'a pas encore assez pénétrée

pour accélérer son évolution vers une intellectualité plus élevée, est-on autorisé à conclure qu'il en est de même des populations de nos colonies ?

Transportée depuis longtemps sur un autre sol, la race noire des colonies s'est affinée ; elle n'a ni le type primitif ni les instincts de ses congénères d'Afrique. Tenue systématiquement pendant des siècles dans l'ignorance et dans l'abrutissement, — seuls prétextes alors pour maintenir l'esclavage et ses atrocités, — elle s'est, depuis son avènement à la liberté, élevée à la conception de ses devoirs et de ses droits. Par des mélanges et des croisements successifs, elle s'est modifiée et transformée, au point de former comme une race spéciale, apte à tous les progrès, avide d'instruction, et d'une moralité qui ne le cède en rien à celle des races européennes. Elle revêt toutes les nuances. D'un mélange constant avec le sang français, elle s'est faite française par la parenté avec ses concitoyens d'Europe qu'elle a le droit d'appeler ses frères.

En moins de huit jours qu'il a vécu parmi nous, M. de Molinari, lui aussi rédacteur des *Débats* et économiste, nous a connus, jugés et *toisés* ; — il paraît que, comme les photographes, les économistes font de l'instantané. — En si peu de temps, M. de Molinari a découvert qu'il n'est pas, aux colonies, de blanc qui n'ait dans les veines *une cuillerée* de sang nègre. A l'en croire, nous serions tous nègres ! Ne peut-on pas, cependant, avec beaucoup plus de raison, soutenir qu'il n'est pas chez nous un seul noir qui n'ait dans les veines au moins une cuillerée de pur sang français.

Quand on constate que, par suite de la diminution de la natalité (1), la France est menacée, dans un avenir prochain, d'être noyée, au milieu de l'effrayant accroissement des races allemande et anglo-saxonne ; quand on la voit, pour parer à ce danger, essayer, en facilitant la naturalisation, d'augmenter sa population par l'appoint de l'élément

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, p. 344 et 346, Yves Guyot, *La Science économique*, p. 230.

étranger (1), n'est-ce pas pitié, vraiment, d'entendre un Français renier ceux qui le sont, — au même titre que bien d'autres, — par l'attachement aux traditions nationales et au sol même de la patrie ?

M. Leroy-Beaulieu semble ignorer que de 1868 à 1896, en moins de 30 ans, notre population s'est élevée de 153.334 âmes à 189.599, s'accroissant ainsi de 36.265. Pour une superficie de 987 kilomètres carrés, la densité de cette population est donc de 192 habitants par kilomètre carré, densité supérieure à celle de l'Angleterre qui est de 192 et à peine inférieure à celle de la Belgique avec 200 (2), — et nous n'avons ni le sous-sol riche en mines de toutes sortes, ni les mêmes ressources industrielles qui font vivre ces agrégats d'hommes.

Tandis que l'accroissement de la population en France n'a été, de 1854 à 1886, en 35 ans, que de 8,90 0/0, il a été chez nous, dans une période de 28 ans, de près de 23 0/0 ; car nous ne sommes pas encore atteints par l'infection malthusienne. Et malgré tout, malgré la communauté d'origine et de langue, malgré l'infiltration constante d'un sang qui a fait de nous des Français, c'est cette population, douée d'une vitalité si puissante, que, par une répulsion faite d'ignorance, M. Leroy-Beaulieu veut rayer de la nationalité française !

X

Cette langue, ces idées, ces mœurs qui forment le patrimoine collectif de la nation, nous employons tous nos efforts à les répandre parmi nous. Que M. Leroy-Beaulieu interroge nos instituteurs, les professeurs de notre Lycée, tous ceux qui, venus de la France, vivent au milieu de nous et peuvent mieux nous juger, parce qu'ils nous connaissent.

Et ils lui diront : « Ce peuple, que vous ne méprisez que parce que vous l'ignorez, consacre par an plus d'un million à l'instruction de ses enfants pour en faire des Français par le cœur et par l'esprit. Et ces sacrifices ne sont pas faits en

(1) Il y a en France 1.209.000 étrangers, sans compter les naturalisés.

(2) Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, p. 345.

pure perte. Ceux qui sortent de ses écoles sont partout. Ils ont, comme les Français de la métropole, des titres universitaires équivalents. Magistrats, fonctionnaires, avocats, soldats, dans toutes les carrières ils tiennent honorablement leur rang. Comme leurs frères de France, ils sont nourris de la moëlle de notre littérature. Ils ont pour la science la même ardeur ; comme nous, ils sont amoureux du beau et du vrai. On trouve parmi eux des intelligences d'élite, des cœurs vaillants, des âmes généreuses qui s'indignent contre l'injustice et se passionnent pour le droit. »

Et c'est *en moins d'un demi-siècle* que cette race, sortie hier à peine de l'enfer de l'esclavage, a réalisé de tels progrès !

Les plus exigeants nous demanderont peut-être où sont les hommes de génie que nous avons produits. Mais parce que ces hommes dans lesquels se résume toute une race, — dont ils sont comme la floraison, — ne se sont pas révélés, ne peut-on pas nous faire crédit et attendre l'œuvre du temps, s'il est vrai que « le génie n'est qu'une longue patience. »

Il est certain, dit Reclus, que dans l'humanité comme dans l'animalité et parmi les plantes, les individus les mieux développés représentent leur espèce plus exactement que tous les autres ; ils montrent ce dont elle serait capable en ses développements ultérieurs. Et le même auteur, dont la compétence est indiscutable, dans une étude sur les races, s'exprime ainsi : « Nous n'hésitons pas à affirmer qu'en nombre de tribus, dites sauvages, l'homme moyen n'est inférieur, ni moralement, ni intellectuellement à l'individu moyen dans nos états dits civilisés... » (1)

C'est d'ailleurs cette race calomniée, — parce que ses détracteurs ont toujours insisté sur ses défauts et laissé dans l'ombre ses qualités et ses vertus, — qui sait choisir avec discernement des orateurs qui ne déparent pas la tribune française, et qui fournit à l'armée des soldats et des généraux et à la marine des officiers d'élite.

(1) E. Reclus, *Les Primitifs*, Préface, p. xiii.

Et l'on voudrait lui enlever le droit de suffrage, et par suite la liberté ! Que pour le même motif M. Leroy-Beaulieu défende donc au général Dodds de commander les troupes françaises qu'il a menées à la victoire ; qu'il raze de notre histoire les pages glorieuses où figurent le général Dumas et tant d'autres. Et puisqu'il est de l'Institut, qu'il efface des registres le grand nom d'Alexandre Dumas fils ; car la gloire de cet homme, qui eut sur son siècle une si grande influence, suffit pour confondre les ennemis des *racés inférieures*.

Les apôtres du préjugé de couleur, — que certains Français de la métropole semblent vouloir faire revivre quand il s'efface chaque jour chez les vrais colons, — n'ont pourtant plus beau jeu à soutenir l'infériorité d'une race qui, avec Ménélick, a imposé le respect à l'Europe, et, avec Maceo, a montré que l'amour de l'indépendance sait enfanter des héros noirs dont les figures sont aussi pures et aussi glorieuses que les plus belles de l'antiquité classique.

Aujourd'hui, d'ailleurs, sous la pression des malheurs communs, nos populations coloniales ne connaissent plus les divisions de races. Françaises unanimement, républicaines en grande majorité, elles ne veulent pas laisser subsister les anciennes querelles qui n'ont plus de raisons d'être. Elles acceptent, sous le drapeau de la République, toutes les convictions sincères. Nos assemblées électives sont un mélange de toutes les nuances, unies dans un même amour de la chose publique. Nous ne formons plus qu'une seule masse quand l'intérêt de la patrie et le salut de la colonie sont en jeu.

Aussi, est-ce pour cela que tous les hommes de bonne foi, tous ceux qui aiment sincèrement la patrie sont unanimes à protester contre des attaques qui, en mettant en péril notre existence matérielle et notre vie politique, risquent d'amoindrir, par notre ruine, le domaine national lui-même. Car, les 375,000 Français de la Guadeloupe et de la Martinique forment, sur leur territoire restreint, une partie de la France. C'est son avant-garde dans le monde ; ce sont des

postes avancés qui appuient sa force maritime et son prestige militaire ; — et qui assurent des débouchés à son commerce menacé. Nous contribuons utilement à sa puissance. Notre sort est étroitement lié au sien.

Et nous ne saurions mieux terminer qu'en empruntant à M. Rambaud cette conclusion d'une vérité si saisissante :

Il faut, sous peine de mort commerciale, qu'elle (la France) se garde ouvertes l'Afrique, l'Asie, l'Océanie; il faut que sa marine militaire y suive sa marine marchande; la protection de son trafic y doit être assurée par des *ports de relâche, des dépôts de charbon*, (1) que la jalousie des étrangers ne puisse lui fermer. Il faut que, là où le commerce doit frayer par la force la voie aux échanges pacifiques, la France puisse dominer le monde noir ou le monde jaune de l'autorité que lui assurent de grandes possessions, une armée coloniale et des escadres en croisière. Le jour où son pavillon s'éclipserait devant le pavillon britannique, allemand ou américain, où les traités conclus par elle manqueraient de sanction effective, où sa langue cesserait de compter comme langue de trafic et de commandement, c'en serait fait à la fois de sa richesse et de son prestige. Elle ne peut renoncer à sa situation militaire sans renoncer à ses ressources d'existence. *La ruine économique est inséparable de l'humiliation politique.* (2)

Et maintenant que nous avons, croyons-nous, rempli un devoir sacré en élevant la voix au nom de nos vieilles colonies — qui, atteintes par l'adversité, semblent perdre leurs derniers amis, — nous faisons appel à l'esprit d'impartialité et de justice de M. Leroy-Beaulieu lui même; et, malgré tout, nous voulons encore saluer en lui un de nos éminents compatriotes.

(1) Fort-de-France, le seul port de relâche dans nos parages n'est pas à l'abri d'une surprise.

Un cuirassé, parti de Sainte-Lucie, suffirait pour le détruire et pour priver notre flotte de l'Atlantique de tous moyens de ravitaillement.

(2) A. Rambaud, déjà cité, p. xxxvi.

